



AzyFresh

Traitement anti-odeurs des eaux usées

AZYFRESH est un produit à base d'enzymes et de probiotiques recommandé pour l'entretien préventif et le traitement curatif des mauvaises odeurs dans les canalisations et sur les surfaces malodorantes. Il contient un absorbeur d'odeurs à base de matières premières renouvelables qui détruit les odeurs et laisse un agréable parfum mentholé. Il prévient également la formation de dépôts et les colmatages dans les canalisations.

AVANTAGES

- Détruit et prévient les mauvaises odeurs
- Laisse un parfum frais mentholé
- Élimine les dépôts organiques dans les canalisations et prévient les colmatages grâce à l'action continue des enzymes et des probiotiques
- Agit efficacement à basse température
- Non agressif pour les canalisations

DOMAINES D'APPLICATION

- Toutes canalisations
- Surfaces malodorantes

VALEUR pH en solution

|--|

COMPOSITION

- Microorganismes de classe l (selon l'European Federation of Biotechnologies) qui n'ont jamais été décrits comme agent causal de maladies chez l'homme et qui ne constituent pas une menace pour l'environnement (bactéries non-résistantes aux antibiotiques)
- Enzymes: Lipases, Cellulases, Protéases et Amylases

CONDITIONNEMENTS

VOLUME	REF.	CARTON	PALLETTE	
1L	LIQ4196	12 X 1L	288 flacons	24 cartons
5L	LIQ9769	4 X 5L	96 bidons	24 cartons



		MODE D'EMPLOI		DE D'EMPLOI	Traitement Canalisation	Traitement Surface Malodorante
				Température	15 - 55 °C (sans incidence sur l'efficacité)	15 - 55 °C (sans incidence sur l'efficacité)
			>	Action	 Diluer le produit dans 5 litres d'eau et injecter dans l'évacuation ou verser 5L d'eau après avoir injecté le produit 	 Diluer le produit dans de l'eau Pulvériser sur les surfaces malodorantes Laisser agir Rincer à l'eau claire
			%	Dosage	 25 ml / semaine / évacuation Traitement choc : 25 ml / jour / évacuation 	10 à 50% en fonction de l'intensité de l'odeur
			Ō	Temps	En fin de service	10 minutes

Certifications et réglementations

Produit conforme au:

- Règlement CE n°1272/2008 relatif à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des substances et des mélanges
- Règlement Européen REACH (CE 1907/2006) adopté pour mieux protéger la santé humaine et l'environnement contre les risques liés aux substances chimiques
- Règlement Européen CE 648/2004 relatif aux détergents

Sécurité

Réservé exclusivement à un usage professionnel. Consulter la fiche de sécurité et l'étiquette du produit pour plus d'informations.

Conservation

Stockage dans l'emballage d'origine fermé, entre +4°C et +25°C. Utiliser le produit dans les 24 mois à partir de sa date de fabrication.